

Adhérer au syndicat des Négociants en vain ? Rebsamen, ministre du chômage, vocifère : « **Inadmissible que des branches n'entrent pas dans la négociation du Pacte d'austérité !** » Le Medef rigole : des contreparties au Pacte ? « **Du surréalisme** », s'esclaffe Roux de Bézieux, au nom de sa classe. Et nous, Filpac CGT, devrions simuler la « négociation » ? Les Négociants en vain ont leur leader, le ministre du syndicalisme d'Etat, Berger le Colérique, fauteur d'ANI qui rongent le Code du travail, signataire de la Grande Reddition CFDT au patronat par son accord sur la compétitivité. **C'est à sa ligne d'Union sacrée pour l'austérité que nous devrions nous rallier ?** Contre les intérêts de nos adhérents et des salariés ? Arriver à la sainte table sans revendications ni rapport de force que ceux imposés par la coalition gouvernement Medef ? Autant insulter la Résistance et les Résistants ! Et toute notre histoire...

Censurer l'austérité dans la rue !

Puisque le patronat se barricade dans sa grève générale de l'investissement, dans ses destructions d'emplois, de capacités de production, de fermeture d'usines et d'externalisation, autant lui porter des milliards pour qu'il continue en toute impunité. **Telle est la logique du Pacte d'austérité, que le Parlement va gober tout de go le 16 septembre.**

- Le Crédit d'impôts, qui commence par 7 milliards cette année à concurrence des 20 milliards promis, va dans les poches des actionnaires, rentiers et financiers. Le tout payé par la hausse de la TVA que nous payons à chaque acte de consommation !
- Le Pacte avec ses 30 milliards poursuit l'œuvre au noir des gouvernements précédents : exonérer les patrons de cotisations sociales et d'impôts, à la fois pour en transférer la charge sur les salariés et pour miner un peu plus une Sécurité sociale condamnée par la Mecque du libéralisme, l'Union européenne.

Comment arrêter le massacre ? Compter sur quelques députés à la cravate rose trop serrée ? Attendre 2017, la décrue « naturelle » du chômage, la reprise économique miraculeuse, les prochaines neiges ou la récolte des prunes ?

On nous murmure à l'oreille qu'il ne faut pas de rentrée sociale. Comme si la sortie avait été glorieuse... Il faudrait attendre le passage à l'heure d'hiver, soit un mois après le vote des pleins pouvoirs au gouvernement Valls, qui pourrait légiférer par ordonnances et décrets.

Et dans l'intervalle, négocier en ordre dispersé, ou plutôt selon l'ordre libéral qui préconise la négociation locale pour s'abriter de toute négociation globale. Négocier serait le but en soi, pas les revendications et les intérêts des salariés ?

La rentrée des classes serait alors accomplie, sauf celle de la nôtre. De cette façon, ce gouvernement à l'agonie pourrait encore nuire au salariat et servir à l'excès, jusqu'à la nausée, les intérêts du Capital.

Les vertus de la mobilisation de masse seraient-elle solubles dans la trahison de la gauche hollandaise ? La Filpac CGT pense l'inverse.

Les syndicats de la Filpac CGT sont confrontés à des entrepreneurs destructeurs : ceux d'ArjoWiggins, Stora Enso et tant d'autres. Ou ceux de la presse, obsédés par les fusions acquisitions concentrations. Ce sont les syndicats de la Filpac CGT avec les salariés qui se battent pour la survie des entreprises contre les propriétaires, azimutés par la rentabilité à deux chiffres et les restructurations permanentes dont le bal a été ouvert par la mondialisation libérale.

Tous nous savons que l'issue de la crise politique ouverte par la trahison de la gauche gouvernementale sera violente. On nous promet l'extrême droite, ou une alliance extrême droite dure, et de tout façon une dictature économique ouverte. Le libéralisme n'a que faire des équilibres subtils de la politique, le marché a d'autres rythmes que la lenteur parlementaire... Le putsch libéral est en marche, la lente insurrection contre l'égalité l'atteste.

C'est pourquoi l'urgence sociale impose aux forces vives du syndicalisme l'organisation de la riposte dans la rue. Rien n'est plus urgent que de ne plus attendre.

Liquider le mensonge de la « Dette » et l'austérité qui en découle !

Les mesures alternatives

La réduction des déficits et des dettes publiques est aujourd'hui l'objectif prioritaire de la politique économique menée en France comme dans la plupart des pays européens. Le pacte dit "de responsabilité" qui prévoit 50 milliards supplémentaires de réduction des dépenses publiques, est justifié au nom de cet impératif. Le discours dominant sur la montée de la dette publique fait comme si son origine était évidente : une croissance excessive des dépenses publiques.

Mais ce discours ne résiste pas à l'examen des faits.

1. L'augmentation de la dette de l'Etat – qui représente l'essentiel, soit 79 %, de la dette publique – ne peut s'expliquer par l'augmentation des dépenses puisque leur part dans le PIB a chuté de 2 points en trente ans.

2. Si la dette a augmenté c'est d'abord parce que tout au long de ces années l'Etat s'est systématiquement privé de recettes en exonérant les ménages aisés et les grandes entreprises : du fait de la multiplication des cadeaux fiscaux et des niches, la part des recettes de l'Etat dans le PIB a chuté de 5 points en 30 ans.

3. Si l'Etat, au lieu de se dépouiller lui-même, avait maintenu constante la part de ses recettes dans le Produit Intérieur Brut, la dette publique serait aujourd'hui inférieure de 24 points de PIB (soit 488 milliards €) à son niveau actuel.

4. Les taux d'intérêt ont souvent atteint des niveaux excessifs, notamment dans les années 1990 avec les politiques de "franc fort" pour préparer l'entrée dans l'euro, engendrant un "effet boule de neige" qui pèse encore très lourdement sur la dette actuelle.

5. Si l'Etat, au lieu de se financer depuis 30 ans sur les marchés financiers, avait recouru à des emprunts directement auprès des ménages ou des banques à un taux d'intérêt réel de 2 %, la dette publique serait aujourd'hui inférieure de 29 points de PIB (soit 589 milliards €) à son niveau actuel.

L'impact combiné de cet effet boule de neige et des cadeaux fiscaux sur la dette publique est majeur : 53 % du PIB (soit 1077 milliards €).

6. Si l'Etat n'avait pas réduit ses recettes et choyé les marchés financiers, le ratio dette publique sur PIB aurait été en 2012 de 43 % au lieu de 90 % comme le montre le graphique ci-contre. Au total, 59 % de l'actuelle dette publique proviennent des cadeaux fiscaux et des taux d'intérêt excessifs.

Qui doit payer la facture ?

Mesure n° 1 : annulation de tout ou partie de la dette illégitime.

Mesure n° 2 : allongement substantiel des durées de remboursement et un plafonnement des taux d'intérêt

Mesure n°3 : Un impôt exceptionnel progressif sur les 10 % (ou les 1%) les plus riches, dont les recettes serviraient à rembourser par anticipation une partie de la dette.

Sortir de l'emprise des marchés financiers

L'objectif n'est pas de réduire à zéro le déficit. Il est de respecter la véritable "règle d'or" des finances publiques qui stipule qu'il est légitime de financer les investissements d'utilité publique par le déficit. La réduction du déficit public n'est donc pas un but en soi. En effet, le déficit peut être utilisé pour relancer l'activité économique et réaliser des dépenses afin d'améliorer les conditions de vie des victimes de la crise.

Une fois l'activité économique relancée, la réduction des déficits publics doit se faire non pas en réduisant les dépenses sociales publiques, mais par la hausse des recettes fiscales, en luttant contre la fraude, l'évasion et l'optimisation fiscales et en taxant davantage les revenus des grandes entreprises, le patrimoine et les revenus des ménages riches, les transactions financières : c'est un choix de société.

Que faire de la dette ? Un audit de la dette publique de la France

En revanche, il est fondamental d'augmenter les dépenses sociales, notamment pour contrecarrer les effets de la dépression économique. Il faut également accroître les investissements publics dans certaines infrastructures comme les transports en commun, les établissements scolaires, les installations de santé publique et un vaste programme de transition écologique.

Une politique de relance par l'investissement public et par la demande de la majorité des ménages génère également des créations d'emplois et des rentrées d'impôts et de cotisations. Au-delà d'une politique de relance de l'emploi et de l'économie, la crise doit donner la possibilité de rompre avec la logique actuelle, tourner le dos au productivisme, intégrer la donne écologique et promouvoir les biens communs.

L'objectif immédiat est de ne plus dépendre du bon vouloir des marchés financiers et des agences de notation et de garantir le financement de la dette publique à des taux modérés.

Cela peut le faire de diverses manières.

Mesure n° 4 : l'obligation faite aux banques de souscrire un quota de titres de la dette publique ou de la dette des collectivités locales, par exemple en réemploi des fonds collectés sur les livrets A.

Mesure n° 5 : un emprunt forcé (selon Jean-Paul Fitoussi, l'arme de destruction massive de la politique budgétaire²¹). Il consiste à "contraindre les contribuables à prêter à leur gouvernement" et cela peut se faire à un taux d'intérêt réduit.

Mesure n° 6 : l'extension du secteur bancaire public. Les Caisses d'épargne, la Banque Postale pourraient étendre leur collecte (par hausse du plafond du livret A) afin de financer les dettes publiques et locales à des taux bas mais garantis (selon l'exemple du Japon). Une institution bancaire spécialisée pourrait placer directement des titres publics ou locaux auprès des épargnants²².

Mesure n° 7 : la socialisation du système bancaire dans son intégralité. Assurant de fait un service public, et bénéficiaires de garanties publiques contre la faillite, les banques devraient passer sous contrôle capitalistique des pouvoirs publics (européens, nationaux et régionaux) et être dirigées par des conseils d'administration représentatifs des parties prenantes et de la société civile ; elles procureraient des financements à taux modéré aux acteurs publics locaux et nationaux.

Les conditions à remplir

S'agissant d'investissement correspondant aux priorités publiques, l'Etat doit s'assurer (ainsi qu'aux collectivités locales et aux établissements publics) les conditions d'un financement stable et au coût maîtrisé. Il doit par ailleurs garantir une répartition équitable de ce financement. L'application de ces principes suppose qu'un certain nombre de conditions soient remplies.

Mesure n° 8 : mettre à jour le "cadastre" de la dette en levant l'opacité sur l'identité des créanciers de l'Etat. Il faut assurer une parfaite transparence et traçabilité des transactions sur les titres de la dette publique.

Mesure n° 9 : mettre un terme à l'exode fiscal, aux paradis fiscaux, à l'optimisation fiscale des multinationales notamment par la manipulation des prix de transfert.

Mesure n° 10 : renforcer très substantiellement les moyens et les effectifs du contrôle fiscal

Mesure n° 11 : une réforme fiscale assurant une plus grande équité dans le financement des dépenses publiques.

Mesure n° 12 : organisation d'un audit permanent de la politique d'endettement public avec participation citoyenne